

L'engagement parental au coeur de la réunification familiale

Perspectives d'intervenants en protection de la jeunesse

Rédaction

Vanessa Lecompte, chercheure, IUJD
Marie-Ève Clément, professeure, UQO
Michèle Robitaille, APPR, IUJD

Infographie

Vanessa Lecompte, chercheure, IUJD
Michèle Robitaille, APPR, IUJD

Objectif de la recherche

Comprendre, à partir du point de vue des intervenant.es en protection de la jeunesse, quels facteurs peuvent favoriser ou freiner le processus de réunification familiale durant le placement, au moment du retour de l'enfant à la maison ou dans les mois qui suivent.

Réunification familiale : un projet de vie souhaité, mais complexe

La réunification familiale, soit le retour de l'enfant dans son milieu d'origine après un placement, est souvent privilégiée, mais elle peut s'accompagner de nombreux bouleversements : nouvelle routine, changements dans la composition familiale, nouveaux besoins développementaux de l'enfant, santé mentale du parent qui peut demeurer fragile, etc. Au Québec, 61% des enfants réunifiés sont replacés, et 75% de ces remplacements surviennent dans l'année suivant le retour, alors que les services de protection de la jeunesse sont encore impliqués. Cette instabilité représente un risque important pour le développement et le parcours de vie des jeunes. Pour améliorer les chances de réussite, il est essentiel de mieux comprendre les facteurs individuels, familiaux, organisationnels et sociétaux qui influencent la réunification. À ce jour, il n'existe aucun outil validé ou programme standardisé pour soutenir ce processus.



RÉSULTATS

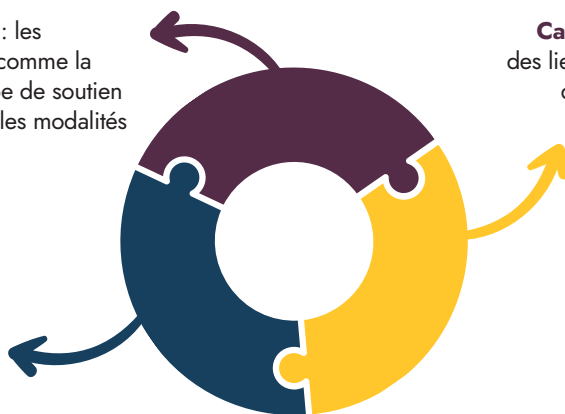
Pour les intervenant.es, l'engagement des parents est au cœur d'une réunification réussie.

Cet engagement est influencé par trois dimensions interconnectées :

Caractéristiques organisationnelles : les conditions concrètes de l'intervention, comme la distance et l'horaire des services, le type de soutien offert (ex. : éducateurs de réinsertion), les modalités des visites supervisées et des contacts.

Caractéristiques parentales : les problématiques vécues par le parent (santé mentale, stress), la qualité de son soutien social, sa perception de la protection de la jeunesse.

Caractéristiques relationnelles : la nature des liens entre le parent et l'intervenant.e, ainsi que la qualité de la relation parent-enfant.



Ces dimensions agissent ensemble pour soutenir (ou freiner) l'engagement des parents tout au long du parcours de réunification.

Qu'est-ce que l'engagement des parents du point de vue des intervenant.es?

Pour les intervenant.es, l'engagement parental commence par une **prise de conscience** : reconnaître les difficultés qui ont mené au placement de l'enfant, en assumer les conséquences et amorcer un réel changement. Cette reconnaissance est perçue comme un préalable essentiel à une réunification durable.

« Faut se rappeler qu'on n'est pas garant du résultat. C'est de voir les parents comment eux vont se mobiliser à l'intérieur de ça, [...] Leur compréhension, leur reconnaissance aussi de leurs difficultés parce que faut que ça soit senti, faut qu'il y ait un réel changement [...]. Donc ce bout-là appartient vraiment aux parents »

L'engagement passe aussi par une **double reconnaissance** : celle du rôle de la protection de la jeunesse dans le cheminement familial, et celle des impacts que peuvent avoir leurs difficultés personnelles ou familiales (ex. consommation, violence conjugale) sur leur enfant.

« Après 5 mois on a retourné cet enfant-là avec son père parce qu'il est allé rapidement chercher des services [...] ça montrait son engagement »



13
Intervenant.es
ont participé à
des entretiens
de groupe via
Team

Méthodologie de recherche en bref

13 intervenant.es provenant de sept équipes montréalaises en application des mesures ont participé à des entrevues de groupe (via Team, en moyenne 2h). Les discussions ont porté sur divers aspects du processus de réunification : clarification du projet de vie, intervention et services offerts, relation parent-intervenant-e, relation parent-enfant, facteurs de remplacement et besoins des professionnel.les. L'analyse a été réalisée selon une approche thématique.



Des relations qui soutiennent l'engagement

Relation parent-intervenant.e

Parmi les facteurs qui influencent l'engagement des parents, la qualité de la relation entre le parent et l'intervenant.e occupe une place centrale. Les intervenant.es soulignent notamment l'importance d'une transparence mutuelle, ainsi que la place du parent dans le processus.

« Je travaille à faire avec les parents et non pas à la place des parents. On travaille ensemble, on est le même pied d'égalité [...] Les parents sont nos partenaires et il suffit juste de leur rappeler qu'ils sont nos partenaires »

« On ne se le cachera pas, on a des parents qui sont hyper méfiants. Ce lien-là est dur à créer [...] il faut que tu fasses en sorte de le garder. [...] Si moindrement je fais une erreur ou je constate que j'ai pris une mauvaise décision [...] le parent va être le premier informé : "ben regardez, je me suis trompée". [...] Le parent peut dire : "elle, elle s'est trompée, donc moi aussi je peux me permettre de me tromper" »

Relation parent-enfant

Les intervenant.es s'entendent sur un point : une relation parent-enfant solide est essentielle au succès de la réunification. Pourtant, les interventions visant à soutenir ce lien varient considérablement d'un intervenant à l'autre. Elles dépendent souvent de l'approche de l'intervenant.e en charge et de son expérience terrain, plutôt que d'un cadre structuré ou de balises claires.

« En fait, la relation parent-enfant on ne la travaille pas juste au moment du retour de l'enfant, on travaille depuis le début. Parce que déjà le fait qu'il y ait un signalement, il y a quelque chose qui s'est brisé dans la relation parent-enfant »

« La mère ne faisait rien, les filles étaient sur leur tablette toute la journée (...) mais non, je n'ai pas eu à travailler ça (la relation), elle était déjà très très bonne la relation »

Pour certains, malgré la reconnaissance de l'importance de la relation parent-enfant, l'idée qu'elle ait été fragilisée à la suite du placement est moins claire. Par conséquent, le travail relationnel est peu investi et n'est pas priorisé par l'intervenant.e.



Caractéristiques parentales : entre obstacles et leviers

Les intervenant.es soulignent que plusieurs aspects liés à la situation personnelle des parents influencent directement leur capacité à s'engager dans le processus de réunification.

Problématiques parentales : des réalités complexes

Les parents font souvent face à des enjeux multiples et interreliés (santé mentale, précarité financière, consommation) qui peuvent freiner leur mobilisation, tant dans les services qu'auprès de leur enfant.

« Si quelqu'un par exemple vit dans la rue, qu'il a des problématiques concomitantes de santé mentale, de consommation [...] c'est irréaliste de penser qu'en 2 mois cette personne-là va avoir un 360 sur sa vie »

Soutien social : un filet... ou un frein

Un réseau de soutien informel (famille élargie, amis) peut aider les parents à tenir le cap. Mais ce réseau peut aussi nuire, surtout s'il est associé à des comportements à risque.

« on préfère que la grand-mère ne soit pas dans la cuisine parce qu'on sait que quand elle est là, ça va boire ensemble pis ça fini avec la police qui intervient »



Perceptions de la protection de la jeunesse : un frein à l'engagement

Les parents peuvent entretenir une méfiance envers la protection de la jeunesse, souvent renforcée par les réseaux sociaux ou leur entourage. Cette perception négative peut nuire à la compréhension des motifs de compromissions ou encore entraver leur engagement réel dans le processus de réunification.

« J'avais des parents [...] qui ont commencé à avoir confiance en moi et tout et là ça sort une nouvelle que la DPJ a arraché les enfants. Pis là c'est comme tout se met en doute "t'es pas transparente avec nous, tu ne travailles pas vraiment pour que les enfants retournent chez nous", pis là faut revoir à établir la confiance, encore. C'est comme la motivation des parents parfois tombe parce que quoi que je fasse, "la DPJ va retirer mes enfants" »

Le soutien par les pairs : un levier prometteur

Pour certains intervenant.es, l'accompagnement par un parent ayant vécu une situation semblable pourrait mieux rejoindre des parents réticents, en leur donnant espoir et motivation.

« (...) d'avoir peut-être des parents parrains, des parents qui parrainent d'autres parents ou un groupe de soutien de parents qui partagent des belles expériences pour donner justement espoir dans les jours qui suivent ou les premières semaines qui sont charnières pour nous. Puis de mobiliser le parent parce que c'est sûr que quand il essaie d'être mobilisé par son intervenant de la DPJ qui vient de placer son enfant, ben on le perd un petit peu, ça prend plus de temps que peut-être si c'est un parent qui l'accompagne à le motiver »

Des caractéristiques organisationnelles qui favorisent l'engagement

Les visites supervisées sont vues comme des moments clés dans le processus de réunification. Elles permettent aux intervenant.es d'observer concrètement la relation parent-enfant, d'évaluer l'engagement parental, et d'identifier les forces comme les aspects à améliorer.

« Parfois le parent ne voit pas ce qu'il fait de pas correct ou ce qui manque [...] il nous dit "ah non ça va bien", [...] mais c'est sûr que si on le voit live, ben c'est plus facile pour nous après ça d'aller faire un retour avec le parent »



Or, tous les intervenant.es ne se sentent pas outillés de la même façon pour observer les interactions lors des visites. L'interprétation des signaux subtils, du parent comme de l'enfant, requiert de l'expérience et de la formation. Ce savoir pratique est parfois transmis de manière informelle entre collègues, mais ceci peut s'avérer problématique dans un contexte de roulement de personnel élevé.

« C'est un mentor [Intervenante X] au niveau des visites supervisées avec les petits. [...] Elle est capable d'observer autant les réactions de l'enfant, autant les réactions du parent [...] mais ça prend une certaine expérience pis ce savoir-là, [Intervenante X] est capable de nous le transmettre »

Des contraintes logistiques qui peuvent freiner l'engagement

« On manque tellement de familles d'accueil en ce moment que des fois on a des familles d'accueil à 1h30 de route. [...] Pour maman X qui travaille au Maxi jusqu'à 5 heures [...] elle doit se rendre à 1h30 de route en voiture jusqu'à la famille d'accueil et elle le fait en transport en commun. [...] La distance, ça les voue un peu à l'échec les parents »

Au-delà des visites supervisées, des barrières concrètes comme la distance entre la famille d'accueil et le domicile des parents, ou les horaires de travail et de services, compliquent la participation active des parents.

Des services adaptés : un levier d'engagement

Les services offerts peuvent favoriser l'engagement des parents, à condition d'être adaptés à leurs besoins réels. L'implication active dans les suivis devient alors un indicateur important de mobilisation.

« la mobilisation c'est aussi d'entrer en contact avec les partenaires et d'aller voir si le parent s'implique vraiment dans les suivis ou fait simplement se conformer »

Une collaboration parfois difficile avec les partenaires

Des désaccords entre la DPJ et les organismes partenaires peuvent créer de la confusion chez les parents et nuire à leur engagement, surtout lorsqu'ils reçoivent des messages contradictoires.

« J'avais une maman qui n'était pas capable de décoder les besoins de son enfant, qui n'était pas en mesure de reproduire ce qu'on lui avait montré la semaine précédente [...] et de l'autre côté il y avait une intervenante [de l'organisme x] qui lui disait : "ben non vous êtes capable, continuez à travailler fort et vous allez le récupérer votre enfant" »

Le rôle clé des éducateurs de réinsertion

« Pour le moment on a des éducateurs de réinsertion lorsque c'est le retour d'un centre de réadaptation [...] ce serait intéressant si on avait ça pour les familles d'accueil »

Les éducateurs de réinsertion facilitent la transition du retour à la maison mais leur présence est généralement limitée aux enfants placés en centre de réadaptation. Plusieurs intervenant.es aimeraient étendre cette ressource aux enfants placés en famille d'accueil.



Conclusion et pistes pour la pratique

- ✓ L'engagement des parents est au cœur d'une réunification réussie : il témoigne de leur volonté d'assumer leur rôle et agit comme un facteur de protection pour l'enfant.
- ✓ Bien que les intervenant.es accordent de l'importance à la transparence mutuelle et à la place du parent dans l'intervention, la participation réelle des parents et des enfants dans les décisions qui les concernent a été, somme toute, peu abordée dans les entretiens.
- ✓ La relation parent-enfant, bien que jugée essentielle, n'est pas travaillée de manière systématique dans l'intervention. Le placement fragilise ce lien, et sans soutien ciblé, il est difficile de le reconstruire. Des programmes centrés sur cette relation montrent des résultats positifs.
- ✓ Une collaboration bienveillante avec les parents, ainsi que des interventions adaptées à leurs besoins, peuvent renforcer leur motivation et leur estime de soi.
- ✓ Pour favoriser une réunification durable, il est essentiel d'adopter une approche intégrée, tenant compte des dimensions parentale, relationnelle et organisationnelle, et de leurs interactions.

Pour en savoir plus :

Lecompte, V., Clément, M. È., Gohier, C. È., et Blais, M. F. (2025).

L'engagement parental : point névralgique de la réunification familiale selon la perspective d'intervenants œuvrant en protection de la jeunesse. *Revue de psychoéducation*, 54(1), 1-26.

Voir les références

